

Zeitschrift: Revue internationale d'apiculture
Herausgeber: Edouard Bertrand
Band: 14 (1892)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE INTERNATIONALE

D'APICULTURE

Adresser toutes les communications à M. Ed. BERTRAND, Nyon, Suisse.

TOME XIV

N° 5

MAI

CAUSERIE

La dernière semaine d'avril et les trois premières de mai n'ont pas été favorables aux abeilles ; le développement des colonies, qui avait bien marché auparavant, a subi pendant cette période un temps d'arrêt, attribuable au froid et à la sécheresse. Dans bien des ruchers même, on a observé vers le milieu de mai une diminution dans les populations. A partir du 24, la chaleur est venue, accompagnée de quelques ondées qui ont un peu humecté le sol, et la récolte se fait dans d'assez bonnes conditions.

NOUVELLES EXPÉRIENCES PRATIQUES

Dans la brochure portant ce titre, qu'on peut se procurer en envoyant soixante centimes à l'auteur, M. de Layens nous dit que l'expérience de Berlepsch, qui montre qu'il faut aux abeilles environ 12 livres de miel pour fabriquer une livre de cire, est devenue une sorte d'article de foi. Je me permettrai de lui faire remarquer que cette assertion est sans fondement ; car, dès 1874, j'écrivais dans mon *Petit Cours d'Apiculture*, page 152, que « les apiculteurs américains sont d'accord avec les Allemands, les Italiens, les Anglais pour supposer que la cire coûte aux abeilles ce que toute graisse coûte aux animaux qu'on nourrit au grain, soit environ six grammes pour un » ⁽¹⁾.

La question que M. de Layens a cherché à résoudre était de savoir si, les abeilles pouvant construire des rayons, la colonie rapportera une récolte totale (cire et miel) supérieure à la récolte de la même ruche où l'on empêcherait les abeilles de construire.

Cette question présente d'immenses difficultés, et je doute qu'elle puisse être jamais résolue d'une manière quelque peu certaine.

(1) Dans notre traité *Conduite du Rucher*, nous basant sur les expériences, postérieures à 1874, de MM. Viallon et de Layens, nous indiquons environ sept grammes pour un. (*Réd.*)

Quoiqu'il en soit, voici comment M. de Layens a opéré :

Le 15 avril il a choisi ses 18 meilleures colonies, notant le miel que chacune d'elles contenait et la surface de couvain de chacun de leurs rayons; puis il a divisé ces 18 colonies en deux lots de force égale sous ces deux rapports. Les ruches d'un des lots ont été entièrement remplies de rayons; les ruches de l'autre lot ont reçu chacune trois ou quatre cadres vides et amorcés, placés loin du couvain et entremêlés de cadres pleins.

M. de Layens nous dit que, la saison ayant été peu mellifère, les abeilles et la reine ont eu trop d'espace, soit pour la récolte soit pour la ponte.

Au mois de septembre suivant, les 18 ruches ont été pesées et il s'est trouvé que le lot qui avait construit 31 rayons avait récolté deux livres de miel de plus que celui qui n'avait rien eu à construire.

D'après cette expérience il paraîtrait que non seulement la cire ne coûte rien aux abeilles, mais même que sa production les aide à récolter davantage, puisque le lot de neuf ruches qui a construit 31 rayons a récolté 457 livres de miel; tandis que les neuf ruches qui n'ont rien construit n'en ont rapporté que 455.

Partant de là, M. de Layens tire la conséquence « qu'il y a avantage, toutes choses égales d'ailleurs, à permettre aux abeilles de construire et que tel est le seul résultat qui intéresse le praticien. »

Quoique je ne m'explique pas quelle est la différence entre le praticien et le théoricien en apiculture, puisque chaque apiculteur, même l'étouffeur, a ses théories, étant théorico-praticien moi-même je me permettrai de ne pas accepter cette conclusion sans examen.

M. le chanoine Collin, il y a quelque 20 ans, nous avait aussi raconté les nombreuses expériences qu'il avait faites pour démontrer que la cire ne coûte rien aux abeilles. M'étant permis de critiquer ces expériences en le priant de venir discuter mes objections, il a fait la sourde oreille; puis il a trouvé un biais pour refuser la discussion.

D'abord je poserai en principe qu'il est impossible de préjuger, d'après la force en couvain et en abeilles d'une colonie au printemps, la quantité de miel que cette colonie amassera, comparativement avec une autre colonie de même force.

Or, M. de Layens, lui-même, dans la même brochure, quelques pages plus loin, se montre complètement d'accord avec moi sur ce principe, détruisant par une autre expérience et par ses remarques la valeur de la première et conséquemment sa conclusion que la cire peut ne rien coûter aux abeilles.

Pour cette seconde expérience, dont le but était de démontrer qu'il y a de la perte à réunir au printemps deux colonies faibles, au lieu de les laisser se tirer d'affaire, M. de Layens a fait un tableau de 28 colonies, indiquant par des lignes perpendiculaires la force rela-

tive de chacune de ces colonies au printemps; puis il a mis, au-dessous de chacune de ces lignes, des lignes pointillées montrant par leur longueur la quantité de miel que chaque colonie possédait à la fin de la saison.

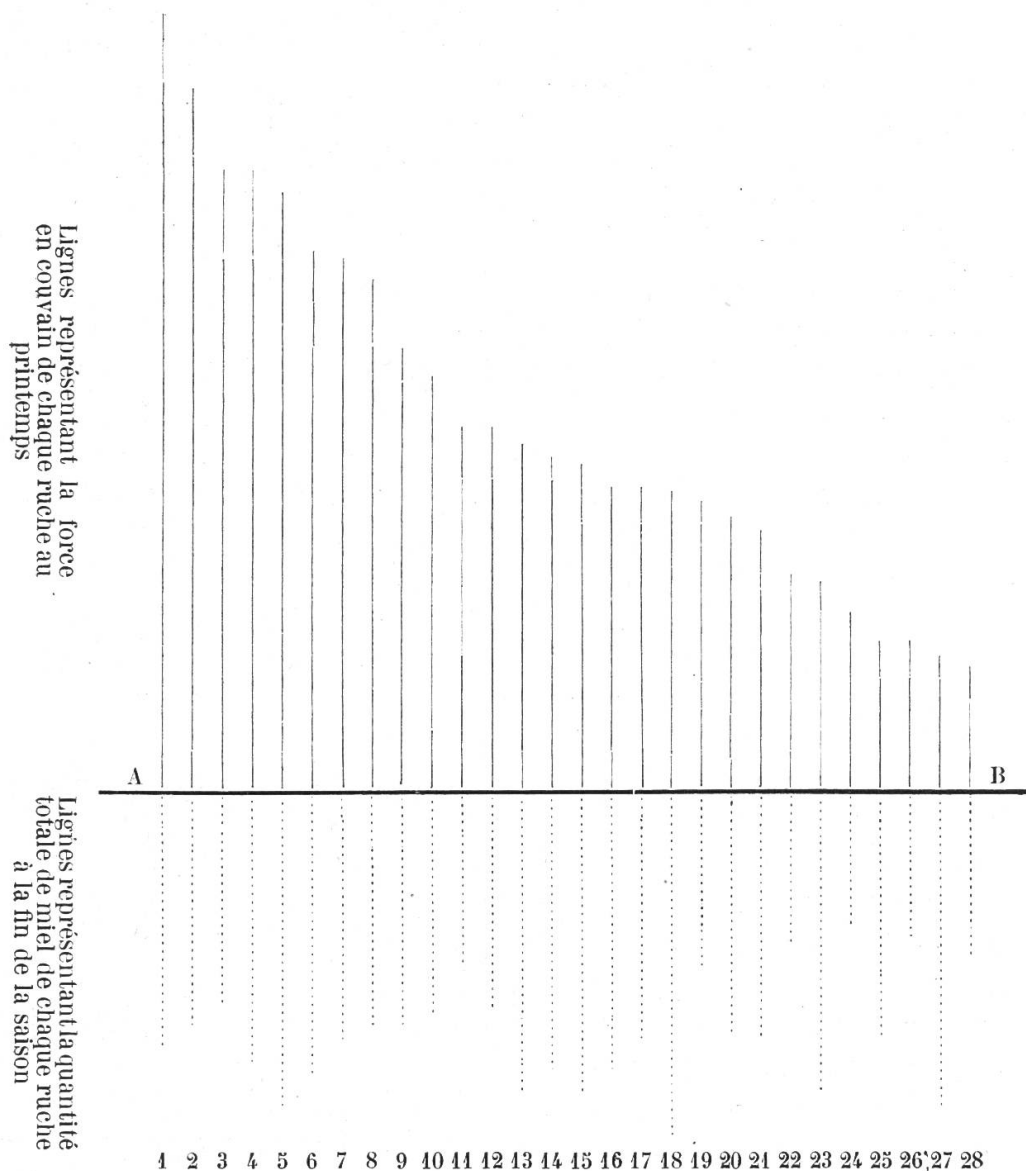


Fig. 5. — Comparaison de la force relative de 28 ruches d'un rucher au commencement et à la fin de la saison. — Les lignes verticales situées au-dessus de la ligne horizontale A B sont proportionnelles à la surface du couvain de chaque ruche au printemps. Les lignes pointillées verticales situées au-dessous de A B sont proportionnelles à la quantité totale de miel trouvée à la fin de la saison dans chacune des mêmes ruches. — On voit que, d'une manière générale, la récolte des ruches n'est pas en rapport avec leur force au printemps.

On voit dans ce tableau, et M. de Layens lui-même le fait remarquer, que la ruche n° 27, qui était une des plus faibles au printemps, puisqu'elle était l'avant-dernière et environ 7 fois plus faible que le n° 1, s'est trouvée, à la fin de la saison, avoir récolté un sixième de plus que le n° 1. On voit aussi que le n° 18, plus de deux fois plus

faible au printemps que le n° 3, a donné une récolte qui se rapproche du double de celle du n° 3.

Ces constatations m'ont donné l'idée de mesurer en millimètres la longueur de chacune des lignes pointillées des 18 colonies qui avaient le plus de couvain au printemps, puis de faire deux groupes de neuf colonies chacun et additionner les longueurs représentant la récolte des ruches de chaque groupe.

Cette addition m'a donné pour le groupe de gauche, qui était le plus fort au printemps, 235 millim., et pour le second groupe 270 millim. Ce résultat montre que les ruchées du second groupe, qui étaient moins fortes en couvain, ont produit plus que celles qui en avaient davantage.

1 ^{er} lot, millim.		2 ^e lot, millim.		millim.		millim.	
Nos	1 25	Nos	10 25	Nos imp.	1 25	Nos pairs	2 21.5
	2 21.5		11 20		3 19		4 30
	3 19		12 25		5 35		6 32
	4 30		13 35		7 23		8 26
	5 35		14 31		9 23.5		10 25
	6 32		15 34		11 20		12 25
	7 23		16 32		13 35		14 31
	8 26		17 29		15 34		16 32
	9 23.5		18 39		17 29		18 39
235mm		270mm		243.5mm		261.5	

Si nous supposons que chaque millimètre de récolte représente deux livres de miel, nous avons pour le lot des ruches les plus fortes en couvain, un produit de 470 livres, et pour le second en force, 540 livres. Ainsi le second lot a récolté 70 livres, ou 15 % de plus que le premier, qui était plus fort en couvain.

Un écart semblable n'était-il pas possible entre les deux lots que M. de Layens a employés pour sa démonstration du coût de la cire ? Alors quelle est la valeur de son expérience ?

Pour donner plus de force à ma démonstration en la vérifiant, j'ai choisi les 9 numéros impairs des 18 colonies et j'ai additionné les millimètres représentant leur récolte; cette addition m'a donné 243.5 millim. Ayant ensuite additionné les millimètres des numéros pairs, j'ai obtenu 261.5 millim., soit une différence de 18 millim. Si nous supposons, comme ci-haut, que chaque millimètre représente deux livres, nous avons une différence de 36 livres en faveur du lot à numéros impairs au lieu de 70 que nous avons trouvés en divisant simplement les 18 ruches en deux lots.

Or, 36 livres sont à peu près ce que les abeilles sont supposées dépenser de miel pour produire 6 livres de cire, poids qui n'est pas éloigné de celui que devait peser la cire des 31 rayons.

En résumé, M. de Layens s'est imaginé qu'en faisant deux lots de 9 ruches chacun, égales en quantité de couvain au printemps, il obtiendrait de chaque lot une quantité absolument égale de miel; et c'est sur cette illusion qu'il a basé son expérience, pour démontrer que la production de la cire aide les abeilles à récolter. Mais ce qu'il y a d'inexplicable, c'est qu'il a écrit lui-même, et avec raison, que : *« d'une manière générale, la récolte des ruches n'est pas en rapport avec leur force au printemps »*.

Or, les calculs que j'ai faits et que chacun peut vérifier montrent surabondamment ce fait et prouvent, sans aucun doute possible, que son expérience est absolument sans valeur, puisqu'elle pêche par la base.

Je regrette infiniment d'être en désaccord avec M. de Layens sur différents points, mais je crois qu'il est du devoir de tout écrivain apicole de ne pas laisser prendre des illusions pour la vérité.

Ch. DADANT.

Les changements progressifs qu'a subis le plafond mobile

Quand il inventa la ruche à cadres suspendus ouverte par le haut, Langstroth la munit d'un plafond en planche percé de neuf trous sur lesquels il plaçait un même nombre de petites boîtes carrées et vitrées durant la saison de la récolte, et qu'il fermait de planchettes pendant tout le temps que les boîtes n'étaient pas sur les ruches.

Ce plafond présentait plusieurs inconvénients : 1° Quand on voulait visiter quelques cadres ou même jeter seulement un coup d'œil dans la ruche, il fallait l'enlever; mais comme les abeilles l'avaient collé avec de la propolis aux parois de la ruche, et souvent même aux cadres, son décollement, si le temps n'était pas très chaud, ébranlait la ruche et excitait les abeilles; 2° Quand on remplaçait cette planche, les irrégularités de la propolis, surtout en temps frais, l'empêchaient de joindre et de fermer la ruche exactement; 3° On ne pouvait jeter un coup d'œil sur une seule partie de l'intérieur de la ruche sans enlever le plafond tout entier; 4° Enfin l'épaisseur de la planche, éloignant d'autant le couvain des boîtes de surplus, retardait la montée des abeilles.

Pour éviter en partie ces inconvénients, Quinby imagina de supprimer ce plafond pendant la morte saison, en le remplaçant par des lames en fer-blanc pliées en V, de la longueur de la traverse supérieure des cadres, qu'il plaçait dans chaque intervalle.

Ayant toute confiance en Quinby et croyant à un progrès réel, je munis mes ruches de cette sorte de fermeture et je m'empressai de

faire part de ce progrès aux apiculteurs français en la leur décrivant dans le *Journal des fermes et des châteaux*. M. de Layens adopta ces V, qu'il décrivit dans la première édition de l'*Elevage des abeilles*, publiée en 1875.

Cependant, après trois ou quatre mois d'usage, ayant reconnu deux grands inconvénients à ces plafonds divisés, je les supprimai.

Le premier de ces inconvénients, c'est que ces fers-blancs, qui sont faciles à manier tant qu'ils ne sont pas propolisés, se déforment quand on les enlève, après que les abeilles les ont collés aux cadres. Le second défaut c'est que si vous voulez visiter entièrement une ruche, vous avez à enlever une à une toutes ces pièces qui ferment les intervalles de ses cadres.

Pour les remplacer j'ai employé ce fort papier dont je collais plusieurs épaisseurs sous un cadre en lattes. J'ai décrit ces plafonds dans mon *Petit cours d'apiculture*, publié en 1874 ; mais j'ai bientôt reconnu que ce papier, même peint à l'huile, ne résistait pas aux dents des abeilles. J'essayai alors des carrés de toile serrée, dont les bords étaient trempés dans de la cire ; la toile de chanvre résista très bien, mais comme il me fut impossible de m'en procurer ici, je me servis de toile de coton imbibée de peinture à l'huile ; puis enfin, j'employai de la toile cirée de bonne qualité. Cet article dure assez longtemps. Dès que deux toiles sont percées, je les réunis en les plaçant l'une sur l'autre jusqu'à ce qu'elles soient trop détériorées pour qu'on puisse les employer. Ces toiles, qu'on place le côté ciré en dessous, durent au moins de 5 à 6 ans.

Je les coupe exactement de la longueur et de la largeur du dessus de la ruche, sans rien leur ajouter pour soutenir leurs bords, qui portent sur le champ des planches qui font les côtés de la ruche. J'ai imaginé, pour que les toiles joignent mieux et se placent plus facilement, d'élargir par une latte la languette de la feuillure de devant. La toile s'y appliquant mieux ferme mieux la ruche et ses bords ne sont pas aussi exposés à être rongés par les abeilles.

M. de Layens a reconnu aussi le défaut du fer-blanc, car dans sa deuxième édition, 1883, il engage à se servir de zinc ou de tôle ; puis, dans sa *Construction économique des Ruches*, 1890, il abandonne complètement le métal ; mais au lieu d'adopter la toile cirée, il se sert de lattes qu'il descend entre les cadres, pour fermer chaque intervalle. Il a essayé les toiles cirées, il leur préfère les lattes. Cette préférence ne m'étonne pas, car la position de ses cadres, de quatre centimètres en contre-bas dans la ruche, empêche la toile de s'appliquer exactement et de fermer la ruche, comme quand elle déborde les cadres et se pose à plat sur le champ des planches.

Sans doute ces lattes sont un progrès sur le métal ; mais combien il faut perdre de temps pour les enlever, même en partie seulement,

surtout quand les cadres sont placés en contre-bas comme ils le sont dans la ruche Layens.

Par exemple, supposons qu'au commencement du printemps nous voulions voir dans combien de rayons il reste encore du miel à chacune de nos colonies en ruches Layens; il nous faudra lever sept ou huit lattes d'intervalle au moins dans chaque ruche, lancer de la fumée dans chaque intervalle à mesure qu'il sera découvert; puis replacer les lattes, qui ne joindront bien que si nous les reposons exactement comme elles étaient; tandis qu'avec les toiles le seul mouvement d'une main, accompagné d'une bouffée de fumée, lancée par le soufflet tenu de l'autre main, nous met tout l'arrière de la ruche sous les yeux sans aucune excitation. Comme cette opération ne trouble pas les abeilles, puisqu'elle se fait sans les secousses réitérées que fait la levée des lattes l'une après l'autre, elles restent tranquilles entre les rayons et permettent ainsi, non seulement de voir dans combien de rayons elles ont du miel, mais encore combien de rayons elles occupent. Deux minutes au plus suffisent pour la visite de chaque ruche.

Un ouvrier sort d'ici à 7 heures du matin en mars; il va dans un de nos ruchers à 15 ou 20 kilomètres; il ouvre soixante ruches ou davantage; il nourrit les nécessiteuses et revient avant la nuit.

Je mettrais au défi un apiculteur ayant des ruches avec des lattes d'intervalle de faire la même besogne en moins de deux jours. Si j'étais forcé de me servir de ces lattes pour plafond, il est probable que, comme M. de Layens, je me résoudrais à ne visiter mes ruches que deux ou trois fois par an.

Ch. DADANT.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Quelques réflexions sur la statistique de nos ruches pendant l'année 1891

(Rapport lu à l'assemblée du 9 mai, à Sion)

Notre statistique est un enfant de douleur: né dans une année de pénurie générale, il a reçu peu de soins. Beaucoup le regardaient de mauvais œil, plusieurs en voulaient même à sa vie! Est-il étonnant que dans ces conditions il ne se soit pas développé convenablement? Il descend cependant d'une bonne souche, ses parents ont fait preuve de vitalité; mais comme dans une colonie la reine seule ne peut rien faire sans ouvrières, de même la statistique, pour produire un résultat utile, a besoin du concours de tous les apiculteurs. Or, de 16 Sections que compte notre Société 10 seulement ont répondu à la circulaire qui leur fut adressée l'automne passé et aucune Section n'a fourni des renseignements sur tous ses membres. Beaucoup de ceux-ci se sont excusés disant que par cette mauvaise année ils n'aimeraient pas

que le public fût témoin de leurs insuccès et de leur misère. Cette indifférence presque générale est très regrettable, car nous sommes persuadé qu'une statistique bien établie pourrait être d'une grande utilité aux Sociétaires.

Nous avons tâché de tirer parti des quelques feuilles qui nous sont parvenues; mais je tiens à vous faire observer que, pour que mes chiffres aient une certaine portée, il aurait fallu posséder un nombre de renseignements beaucoup plus grand. Les résultats indiqués sont certainement un peu trop favorables, la réalité se trouve probablement plutôt au-dessous qu'au-dessus de nos données, car je m'imagine que les abstentions proviennent surtout des rangs des apiculteurs qui ont eu une récolte minime.

Sur nos tableaux ⁽¹⁾ nous avons représenté par des bandes noires plus ou moins longues les pertes subies pendant l'hiver 1890-91; les bandes vertes, indiquent la quantité d'essaims naturels, les hachures vertes les essaims artificiels. Enfin la couleur rouge a été choisie pour donner une idée de la récolte en miel.

Examinons d'abord les résultats de l'hivernage: c'est une page lugubre, vrai champ de mort! Les pertes subies varient entre 3 % au minimum et 15 ½ % au maximum; la Côte neuchâteloise et Orbe tiennent la tête avec 15 ½ et 13 %; les Sections de la Broie, de Lausanne, du Valais et des Montagnes neuchâteloises se trouvent dans la moyenne et Genève et la Béroche n'ont eu que des pertes minimales de 5 et 3 %. Chose curieuse, la Béroche et la Côte neuchâteloise, situées l'une près de l'autre, occupent les deux extrêmes dans ce tableau sombre, 3 % et 15 ½ %. Nous avons déjà dit que c'est le miellat de l'arrière-saison de 1890 dont nos abeilles ont dû se nourrir pendant la longue réclusion de l'hiver 1890-91, qui a causé la grande mortalité dans nos ruchers.

La Béroche n'a malheureusement pas encore de station d'observation avec balance; celle-là seule pourrait nous dire si ce miellat était aussi abondant là que chez nous; mais en attendant admettons ce cas. Alors pourquoi n'a-t-il pas provoqué les mêmes effets partout? A mon avis, cela tient à la forme des ruches ou plutôt des cadres. Le système qui domine à la Béroche est le Layens; dans ces cadres, plus hauts que larges, il reste ordinairement plus de miel, partant aussi plus de miel de printemps, au-dessus du nid à couvain, que dans nos Dadant, où souvent on ne trouve un peu de ce bon miel que dans les deux coins du haut. Les abeilles dans les Layens trouvaient donc plus de bonnes provisions aux endroits facilement accessibles et devaient mieux hiverner que dans les Dadant. Dans celles-ci les abeilles sont trop tentées de loger presque toute la récolte printanière dans les hausses, les cadres du bas étant occupés par le couvain. Sans doute plus tard et à mesure que la ponte diminue, ceux-ci se remplissent aussi de miel, mais c'est du miel de seconde récolte et souvent du miellat. Est-ce un défaut de la ruche? Nullement! la Dadant est la ruche du producteur et c'est à celui-ci de compléter les provisions insuffisantes ou de changer celles de mauvaise qualité. Si la ruche Dadant nous fournit un maximum de produits elle demande naturellement aussi un maximum de travail et de soins.

⁽¹⁾ Le très substantiel travail de notre collègue était accompagné de magnifiques tableaux graphiques qui avaient été fixés aux murs de la salle et permettaient, grâce à leurs grandes dimensions, de suivre et d'embrasser d'un coup d'œil les données du rapport.
(*Réd.*)

Dans une réunion de notre Section, à l'automne de 1890, j'avais engagé nos collègues à extraire autant que possible leur miel de seconde récolte et de le remplacer par du sirop de sucre; mais un brave vieil apiculteur nous rassura, disant que depuis plus de 40 ans il n'avait jamais vu que des provisions de cette qualité eussent été nuisibles ou dangereuses. Me fiant un peu à cette assertion et redoutant le travail que j'avais cependant recommandé aux autres, je me contentai de mettre mes colonies en hivernage comme les années précédentes. Ma négligence m'a coûté cher; j'ai perdu plusieurs ruches par la dyssenterie au printemps. Donc, voici ce que cette page noire nous dit: Gardez-vous du miellat pour l'hivernage; vous ne savez pas quel hiver vous attend; s'il est long et rigoureux, cette nourriture de qualité douteuse pourrait bien compromettre la santé de toutes vos colonies.

Pour les ruches fixes cet hiver a été encore plus désastreux; à Genève les pertes allaient jusqu'à 39 %. Un apiculteur avait placé 12 ruches fixes et 16 mobiles dans une cave (humide à ce qu'il paraît); les premières avaient péri déjà avant qu'on les sorte et les autres succombèrent à la dyssenterie de Mars en Mai, malgré tous les soins. La moyenne des pertes est de 17,2 % pour les ruches fixes et de 8,8 % pour les mobiles et ces chiffres sont la meilleure réponse à ceux qui prétendent que les abeilles hivernent mieux dans les paniers que dans nos caisses.

Chers collègues, quant à l'hivernage, nous avons encore des progrès, beaucoup de progrès à faire; on ne peut assez le répéter: il faut à nos petites bêtes beaucoup et de bonnes provisions et beaucoup d'air pour bien passer la saison froide.

Passons maintenant à un chapitre plus gai, celui des essaims! On dirait que la bonne mère nature a voulu réparer les dommages que l'incurie et l'insouciance des hommes avaient causés. Les ruches des Montagnes Neuchâteloises n'ont-elles pas produit 62 % d'essaims, celles de Cossonay 50 % et celles de Genève et du Valais 39 %. L'envie d'émigrer était beaucoup moins forte dans les Sections de la Broye et à la Côte neuchâteloise, qui n'ont eu que 10 et 14 % d'essaims naturels; le rucher de Belmont se composant d'une cinquantaine de colonies n'en a pas donné un seul.

La race est pour beaucoup dans cette différence: Genève et les Montagnes neuchâteloises cultivent surtout les Carnoliennes (50 %), tandis qu'à la Côte neuchâteloise, celles-ci ne forment qu'une partie minime, 6 %. Les conditions climatériques et la flore se font sentir dans le résultat du Valais.

Comme il y a dans tout rucher chaque année des pertes à combler, nous voyons que le nombre d'essaims artificiels est en rapport inverse avec le nombre des essaims naturels de chaque Section; les apiculteurs de la Broye et de la Côte neuchâteloise en ont fait 11 et 9 %, pendant que ceux du Valais, de l'Orbe, de la Béroche et de Lausanne se contentaient de 3 %. Genève se trouve dans une position anormale avec ses 22 % d'essaims artificiels et 41 % de naturels; cela s'explique par le fait qu'il y avait là quelques apiculteurs qui étaient en train de monter de grands ruchers.

L'essaimage a été naturellement encore plus abondant dans les ruches fixes: Genève occupe aussi là le premier rang avec ses 88 %; le Valais par contre n'en a eu que 11 %. Voici donc le résultat de l'essaimage dans les différentes Sections :

	Essaims naturels	Essaims artificiels	Essaims des ruches fixes
Valais	39 %	3 %	11,8%
Broye	14,7%	11 %	20 %
Orbe	30 %	3,4%	14 %
Cossonay	50 %	—	18 %
Lausanne	24 %	3 %	33,3%
Genève	41 %	22 %	88 %
Béroche	24 %	3 %	12 %
Montagnes neuchâteloises .	62 %	1,3%	45 %
Côte neuchâteloise	10 %	9 %	31,3%
Erguel-Prévôté	10,8%	—	18 %

En comparant ces chiffres, quelque chose me surprend : le Valais, Orbe et Cossonay ont eu relativement beaucoup plus d'essaims de leurs ruches mobiles que des fixes ; 39, 30 et 50 % contre 11, 14 et 18 %. Cela ne peut provenir de la race, car ces trois Sections sont justement celles qui ont la plus petite proportion de Carnoliennes dans leurs ruches mobiles. Où donc est la cause de ce fait anormal, car en général les ruches fixes donnent partout plus d'essaims que les mobiles ? Nos Collègues, auraient-ils mieux soigné les unes que les autres ? Cela n'est guère admissible ! Ont-ils eu en vue d'augmenter le nombre de leurs colonies ? N'ont-ils pas trop tardé de donner de la place aux abeilles au printemps ? Les colonies fortes ont besoin de beaucoup de place et si elles sont gênées pendant quelque temps, elles se préparent vite pour essaimer. L'élan une fois donné il est difficile de l'enrayer. Sans doute, on ne doit pas refroidir la ruche par l'adjonction de trop de nouveaux rayons, mais on peut aussi pécher en donnant trop peu de place. Dadant dit avec raison : « On ne peut pas se faire une idée de la soudaineté de la production du nectar dans les fleurs et de la rapidité avec laquelle les rayons se remplissent. » Une de nos ruches diminuait encore le 22 avril de 200 gr., le 23 de 250 gr. et le 24 avril il y avait une augmentation nette de 1400 grammes ; il fallait la balance pour constater ce résultat qui m'étonnait fortement. Aussi ai-je examiné quelques autres colonies fortes et ne fus-je pas peu surpris de voir dans plusieurs déjà des préparatifs pour l'essaimage ; des alvéoles royaux étaient commencés, et, bien entendu, ces ruches n'avaient pas de vieilles reines.

Du reste, la crainte de refroidir trop les ruches par l'adjonction de rayons est à mon avis un peu exagérée, quand il s'agit de populations fortes et bien portantes. D'ailleurs, s'il faut en croire M. Gaston Bonnier, les rayons vides rendent le même service qu'une partition. Alors pourquoi ne pas donner plutôt un rayon de trop que trop peu ? Il va sans dire que les colonies faibles demandent à être traitées différemment.

Jusqu'à présent il avait été généralement admis que l'essaimage se fait toujours au détriment de la récolte en miel. L'année dernière des expériences ont été faites qui paraîtraient prouver le contraire. Je me permets de mettre sous vos yeux un graphique produit par M. Gœldi, de St-Gall, qui compare le rendement d'une ruche qui n'a pas essaimé avec le résultat d'une ruche qui a essaimé et celui de l'essaim réunis. Il a trouvé une différence de 30 kil. en faveur de cette dernière ; il va sans dire qu'il s'agit de colonies qui au commencement de la récolte étaient à peu près de forces égales.

M. Langel aussi a cité à la dernière assemblée générale à Lausanne l'exemple de quelques ruches de *Treytel* qui, avec leurs essaims, étaient arrivées à fournir des résultats étonnants.

Et si nous consultons notre graphique, n'est-ce pas le Valais et Genève qui figurent parmi les Sections qui ont eu le plus d'essaims et qui en même temps sont à la tête quant au rendement en miel ?

Cependant, hâtons-nous de le dire, toutes les raisons qu'on peut avancer pour renverser ce qui est admis comme axiome par la plupart des apiculteurs, toutes ces raisons sont plutôt apparentes que réelles. Et d'abord le Valais, cet heureux pays, l'Eldorado des abeilles, est dans une position exceptionnelle, qui permet à nos protégées et d'essaimer et d'apporter beaucoup de miel; nous autres, nous serions toujours supplantés par nos collègues. Quant à l'exemple de *Treytel*, il manque la comparaison avec d'autres colonies n'ayant pas essaimé et celui de M. Gœldi est trop isolé; une hirondelle ne fait pas encore le printemps. Il y aura toujours dans nos grands ruchers certaines souches qui produiront des résultats extraordinaires. Pour arriver à une conclusion de quelque valeur il faudrait des recherches comparatives faites avec des ruches placées sur balance. Ce serait une étude d'un grand intérêt et très utile pour ceux d'entre nous qui ont le moyen et le loisir de faire de tels travaux. En attendant nous sommes d'accord avec la conclusion de M. Langel qui dit: « Lorsque les ruches essaient au moment d'une saison de bonne récolte, il y a plutôt gain que perte »; seulement, au lieu de « au moment d'une saison de bonne récolte » nous dirons: « *quelque temps avant la grande récolte* ». Nous pouvons admettre cela sans devenir infidèles aux principes, reconnus justes, de nos vieux maîtres.

La justesse de ces principes est confirmée d'une manière frappante par le rendement des ruches fixes: dans le graphique, à mesure que les bandes vertes, qui représentent la quantité d'essaims, s'allongent, les traits rouges, qui indiquent le rapport en miel, se retrécissent et vice-versa. Genève avec 88 % d'essaims a pour produit 0,8 kilogr. par ruche, tandis que le Valais avec 11 % d'essaims a une moyenne de 2 kilogr. de miel par ruche.

La récolte de l'année 1891 se présente de la manière suivante dans les 10 Sections :

Ruches mobiles		Ruches fixes	
Valais	16,2 kilogr.	2,0 kilogr. par ruche	
Béroche	11,2 »	1,5 » »	
Genève	10,5 »	0,8 » »	
Côte neuchâteloise	9,4 »	0,8 » »	
Cossonay	7,0 »	2,0 » »	
Montagnes neuchâteloises	7,0 »	— » »	
Orbe	6,5 »	2,5 » »	
Lausanne	3,0 »	1,5 » »	
Broye	3,0 »	0,6 » »	
Erguel-Prévôté	9,2 »	1,2 » »	

Le travail des apiculteurs a eu un succès très inégal dans les différentes contrées de notre Suisse romande; le précieux nectar paraît avoir été distribué d'une manière bien capricieuse! Quelle différence entre la

moyenne de 3 kil. par ruche à Lausanne et de 16,2 kil. dans le Valais ? C'est le plateau suisse qui a été peu favorisé cette année, tandis que le Jura, et surtout le Valais, ont eu encore des miellées passables. Les vents et les fréquentes pluies froides de l'été de 1891 ont empêché la sécrétion du miel dans les fleurs des terrains tertiaires qui dominant entre le lac de Neuchâtel et celui de Genève. Ces formations sont de nature plus froide que les couches crétacées et jurassiques que nous trouvons dans le Valais le long des Alpes bernoises et sur les pentes du Jura ; celles-ci s'essuient promptement après une pluie et s'échauffent de même très vite sous l'action des rayons du soleil. Par une année sèche et chaude ces conditions tourneront naturellement au profit des terres fraîches et les apiculteurs de ces contrées prendront alors leur revanche.

Le total du produit des 1724 ruches mobiles et des 519 fixes est donc de 612 essaims naturels, 133 essaims artificiels et de 13,252 kil. de miel coulé et 1077 kil. de miel en rayons ; la somme dépensée pour la nourriture est de 3,172 fr. 40.

Quant aux races d'abeilles que nous cultivons, 54,1 % sont des communes, 5.7 % des italiennes, 10.2 des carnioliennes, 30 % des croisées ; c'est avec raison que l'abeille commune domine presque partout ; ou serait-ce par hasard que les Sections qui ont la plus forte proportion de cette race sont aussi celles qui ont le rendement moyen le plus élevé ?

Le système de ruche qui l'emporte à peu près partout dans la Suisse romande est la Dadant et la Dadant-Blatt avec 45.8 % et 14 % ; la Layens, avec 15 %, tient à peu près le même rang que la Dadant-Blatt, qui est d'introduction récente. Les systèmes divers, comme le Franco-Polonais, le Burki-Jeker, forment les 25.2 %. On peut dire que le système mobile tend à supplanter partout le système fixe.

Voilà les quelques réflexions que les feuilles qu'on m'a envoyées m'ont suggérées ; je ne puis m'empêcher de dire combien c'est regrettable que la plupart des apiculteurs se soient abstenus de répondre au questionnaire. L'insuffisance des éléments qui m'ont été fournis ne me permet pas de tirer des conclusions d'une valeur réelle. N'apprendrons-nous donc pas de nos chères abeilles que l'union seule fait la force, que sans le concours de tous nous n'arriverons à rien de solide ? Ce ne sont pas les mauvaises années qui diminuent la valeur des renseignements ; les informations sur celles-ci sont au contraire tout aussi précieuses que les communications sur les exercices favorables. Ce qui importe, ce qu'il s'agit de connaître, c'est l'état réel de l'apiculture, les ressources dont dispose chaque contrée, les systèmes employés, les succès remportés et les revers essuyés, etc. De ces considérations il résulte pour les uns un « Garde à vous », pour les autres un « Continuez, cela va bien » et pour tous une leçon utile. Nous espérons donc que tous nos collègues voudront bien, cette année, mettre de côté les scrupules qui jusqu'ici les ont empêchés de fournir les renseignements demandés et à l'égal de nos travailleuses, qui avec un désintéressement incomparable se sacrifient chacune pour le bien de l'ensemble, nous communiquer tout ce qui nous est nécessaire pour mener à bonne fin le travail commencé. A cet effet, je me permets de faire les propositions suivantes :

1^o Messieurs les présidents des différentes sections sont instamment

priés de bien vouloir faire leur possible pour que les sociétaires répondent à l'avenir au questionnaire adressé ;

2^o Pour ménager les scrupules de quelques apiculteurs qui n'aimeraient pas à livrer à la connaissance du public leurs résultats, il sera fait deux listes dans chaque section : l'une portera les noms des sociétaires et ne sera connue que du président ou de celui qui résume les renseignements ; l'autre portera à la place des noms des numéros et sera expédiée au rapporteur. Le président, qui seul connaît les noms, s'engage à une parfaite discrétion ; de cette manière les sentiments de chacun seront respectés et aucune raison valable ne pourrait être avancée pour s'abstenir ;

3^o Les feuilles de chaque section doivent être remises avant la fin de l'année.

Belmont (Neuchâtel).

U. GUBLER.

Rapports des Sections pour 1891

(Suite)

Section du Jorat. — Si notre section n'a pas de fait saillant à son actif, elle n'est pourtant pas restée tout à fait oisive pendant la première année de son existence. En outre des deux assemblées générales, il y a eu plusieurs séances du Comité pour l'achat de cire gaufrée et la commande de reines étrangères.

Notre assemblée du printemps a eu lieu le 15 mai à Mézières ; les divers membres s'y sont montrés généralement satisfaits de l'hivernage et des apparences de la future récolte. Deux ruchers ont été mis à notre disposition et notre dévoué président, M. Pasche, nous a fait part de son savoir et de son expérience.

Malgré les mauvaises années que nous venons de traverser, l'apiculture fait des progrès parmi nous et nous avons le plaisir à chaque séance d'inscrire de nouveaux membres de la Section ; il est cependant une chose que nous aimerions voir plus répandue c'est la *Revue* si bien dirigée par M. Bertrand.

En résumé, notre Section poursuit modestement son but qui est de répandre le goût des abeilles dans nos campagnes.

JEAN CHAPPUIS.

REVUE DE L'APICULTURE ALLEMANDE

La parthénogénèse. — Les traités d'apiculture enseignent que les mâles provenant d'une mère quelconque ont la faculté de féconder les reines vierges. Les recherches de von Berlepsch et de von Siebold, par exemple, ont démontré qu'on ne trouve pas de différence visible entre les organes sexuels d'un mâle provenant d'une reine normale et ceux d'un mâle issu d'une reine bourdonneuse, vierge ou non. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que l'on trouve souvent dans les traités et les journaux allemands cette assertion que les ruches bourdonneuses rendent au printemps des services assez importants, en ce qu'elles fournissent de bonne heure les mâles néces-

saires pour la fécondation des jeunes reines. Or, un apiculteur de la Carniole, M. Dragan, a fait en 1888 et 1890 des expériences dont le résultat semble devoir ébranler la justesse de cette doctrine :

La reine d'une ruche bourdonneuse ne contenant plus de couvain d'ouvrières fut supprimée et remplacée par une reine vierge ; puis la ruche fut transportée sur une alpe à deux lieues de tout rucher. A l'automne elle fut rapportée à son ancien emplacement et examinée. L'expérience a donné le même résultat les deux fois qu'elle a été tentée : la reine n'avait pas été fécondée et le nombre des mâles avait augmenté considérablement, tandis que les ouvrières avaient presque entièrement disparu. Si ce résultat ne doit pas être attribué à un incident malheureux, il faut bien en conclure qu'il existe encore dans la parthénogénèse des points obscurs. La question est d'un grand intérêt scientifique, mais malheureusement il faudrait pour la résoudre des expériences très difficiles à réaliser. (*Deutsche Imker aus Böhmen.*)

Expériences faites dans le but d'obtenir de plus grandes abeilles. —

Le même apiculteur Dragan a fait une autre expérience qui a déjà été, il est vrai, tentée bien des fois avec les mêmes résultats, mais dont les détails offrent quelque intérêt.

Deux petites colonies furent mises dans des ruches garnies exclusivement de rayons à grandes cellules. La reine, après quelque hésitation, commença à pondre, mais seulement des œufs de mâles. M. Dragan supposa alors qu'au bout de peu de temps la ruche se remplirait de bourdons. Cela n'arrivant pas, il visita les ruches de nouveau et y trouva, à son grand étonnement, des jeunes abeilles qui ne se distinguaient en aucune façon de celles nées dans des ruches normales. *Les grandes cellules avaient disparu et avaient été remplacées par des cellules d'ouvrières.* (*Deutsche Imker aus Böhmen.*)

J'ai eu récemment l'occasion d'observer une transformation inverse. Une colonie avait reçu un vieux rayon dont j'avais découpé en bas un morceau pour permettre aux abeilles de construire des cellules de mâles ; quinze jours plus tard l'espace découpé contenait des cellules et du couvain de mâles, mais les abeilles ayant jugé que le nombre des grandes cellules était encore insuffisant, avaient transformé les vieilles cellules d'ouvrières en cellules à mâles sur une largeur de 10 cm. environ de l'un des côtés du rayon. Ce fait explique pourquoi il arrive assez souvent que des feuilles gaufrées sont transformées en partie en grandes cellules.

Au bout de combien de jours la jeune reine sort-elle pour se faire féconder? — Le Genevois F. Huber et, après lui, Dzierzon, Berlepsch et beaucoup d'autres ont dit que la reine sort dès le 3^{me}, le 4^{me} ou le 5^{me} jour, tandis que l'abbé Collin et d'autres assurent qu'elle ne sort jamais avant le 6^{me} jour. Ces observations contradictoires, basées cependant sur des expériences faites avec soin, ont donné lieu à des controverses acharnées. Qui a raison ? Les uns et les autres, comme le démontre M. von Krasicki, qui a fait lui-même des expériences à ce sujet. L'explication s'en trouve dans les lettres de François Huber : celui-ci dit qu'après la sortie d'un essaim primaire, la jeune reine reste encore quelque temps dans sa cellule après son complet développement. Or, ce n'est pas le cas des reines que l'on introduit

en cellules royales dans une ruche étrangère : elles quittent leur cellule aussitôt que leur développement est complet, de sorte que le temps écoulé entre leur éclosion et leur première sortie est plus long. Les expériences de Collin étaient faites sur des reines introduites de cette façon dans leurs cellules, tandis que Huber et Dzierzon parlaient de reines provenant de ruches essaimées. (*Vereinsblatt.*)

Fécondation de la reine par un bourdon de choix. — Quelques journaux d'apiculture d'Allemagne annoncent avec un certain enthousiasme que M. Weygandt a réussi à faire féconder une jeune reine par un bourdon de choix. L'inventeur du chauffage des ruches, l'homme qui est en train de renverser ou d'améliorer tout ce que d'autres apiculteurs consommés ont édifié par un demi-siècle de travail et d'observations, le maître de l'artificiel en apiculture prétend encore contrôler la fécondation de la reine. Voici comment il procède : une ruchette contenant une reine vierge et un seul bourdon est disposée de façon à ce que les abeilles puissent prendre le vol dans une chambre fermée — encore une spécialité de M. W. — ; l'accouplement a lieu dans la dite chambre. La chose ayant déjà réussi une fois, les admirateurs de M. W. entrevoient déjà le moment où l'élevage des reines pourra se faire d'une manière analogue à celle qu'emploient les éleveurs du bétail.

Introduction des reines. — Dans la *Revue* de juillet 1891, j'ai cité un procédé nouveau qui est déjà fort apprécié par tous ceux qui en ont fait usage. Il consiste dans l'emploi d'un tuyau de cire gaufrée pour enfermer et introduire la reine. Ce mode à la fois simple et sûr paraît destiné à devenir d'un usage général. Les Allemands, se basant sur le même principe, emploient maintenant des étuis de cire analogues à de grandes cellules royales, qu'ils fabriquent au moyen d'une baguette de bois d'un centimètre de diamètre environ. Cette baguette est plongée dans l'eau, puis dans de la cire liquide et de nouveau dans l'eau ; il se forme autour une capsule de cire que l'on retire facilement. Des apiculteurs ont introduit de cette façon des douzaines de reines sans en perdre une seule ; l'un d'eux cite même le fait que six reines vierges présentées de cette manière ont toutes été acceptées.

Ardeur des abeilles à récolter. — Ce sujet est traité au long dans le *Central-Blatt* par M. Warncken, qui relate une observation si extraordinaire qu'il faut se faire violence pour y ajouter foi. Dans son rucher, composé de trois rangées de ruches superposées, les colonies du second rang étaient plus fortes que celles du troisième et firent la barbe pendant les journées défavorables. La grande miellée venue, les abeilles de ces fortes colonies ne tardèrent pas à manquer de place dans leurs habitations pour satisfaire à leur besoin d'emmagasiner et elles entrèrent dans les ruches au-dessus qui offraient encore beaucoup de place pour y déposer le miel. La récolte finie, les abeilles qui avaient satisfait d'une manière si étonnante leur ardeur au travail rentrèrent dans leurs propres ruches.

L'instinct qui pousse les abeilles à récolter est certainement très puissant et j'ai eu, il y a deux ans, l'occasion d'en constater un exemple intéressant. Lors d'une visite que je fis en compagnie de mes élèves à un rucher composé de ruches en paille, nous trouvâmes une bonne colonie qui,

faute de place et plutôt que de faire la barbe, s'était pourvue d'une annexe sous la forme d'une ruche vide voisine ; c'était curieux d'observer les allées et venues des abeilles de l'une des ruches à l'autre. Mais là, au moins, les abeilles travaillaient pour leur propre compte, pour la propagation de leur espèce et obéissaient à la loi la plus importante de la nature, tandis que, dans le cas cité plus haut, elles travaillaient pour des étrangères sans y avoir le moindre intérêt ni en retirer le moindre profit, ce qui ne s'explique qu'insuffisamment par leur zèle au travail. Cependant, M. Warncken assure qu'il a fidèlement observé et n'a pu se tromper : les abeilles du second étage étaient des étrangères et celles du troisième des indigènes, de sorte que le contrôle était rendu plus facile.

Le miel comme remède. — Le *Vereinsblatt* relate un cas de guérison d'une maladie grave par l'emploi du miel. Un pasteur, M. Kaltenegger, s'était cassé deux côtes dans une chute et il en était résulté une hémorragie interne. Quelques jours après une violente toux se déclarait et le malade, qui est apiculteur, commença à manger du miel, malgré les protestations de son médecin, qui redoutait le mauvais effet de ce traitement sur l'estomac. Bientôt la toux et les douleurs de poitrine disparurent, en même temps que des nuages rouges se montraient dans l'urine, signe certain que le sang extravasé était évacué par l'organisme. Lorsqu'au bout de six semaines le malade renonça, sur l'avis du médecin, à faire usage du miel — qui, du reste, ne lui avait point gâté l'estomac — les nuages rouges ne tardèrent pas à disparaître, mais hélas ! les douleurs revinrent. Ce fait donna au malade la conviction que ce n'étaient pas les gouttes du médecin, mais bien les cuillerées de miel qui avaient agi comme remède ; il renonça donc au médicament ordonné pour revenir de plus belle au miel. Au bout de quatre mois, les nuages disparurent pour la seconde fois et la guérison fut complète.

Conservation des vieux rayons. — L'usage de l'absinthe pour dompter les abeilles est connu depuis longtemps ; on en met une petite quantité bien sèche dans l'enfumoir. On a récemment recommandé cette plante comme préservatif contre les ravages de la fausse-teigne ; selon un apiculteur allemand, il suffit de saupoudrer à l'automne les rayons avec de l'absinthe pulvérisée. Ce procédé fort simple dispenserait des armoires et des caisses et aurait de plus l'avantage de ne rien coûter. H. SPUHLER.

LES ABEILLES DEMANDENT DES SOINS

Perdu au milieu du Morvan, je n'ai pour tout conseiller que la *Revue Internationale*, et en lisant les *Nouvelles expériences pratiques d'apiculture*, par G. de Layens, je me suis demandé si véritablement toutes les peines que je me suis données pour arriver à connaître les abeilles étaient du temps perdu. Ce n'a été pour moi qu'un instant d'hésitation, mais combien d'autres auront pris au sérieux ces méthodes de simplification ! Je viens donc vous témoigner toute ma reconnaissance pour la réplique que votre journal a publiée à ce sujet.

Voici ma comparaison : dans ma commune, il y a vingt ou trente ans, on trouvait toujours, en mars, quatre à cinq cents ruches en paille ; il y a trois ans, je n'en comptais plus guère que trois cents et l'année avait été bonne ; cette année, je n'ai plus trouvé que quatre-vingt ruches, sans déduire celles qui sont mortes depuis ! Voilà pour les ruches abandonnées à elles-mêmes.

Pour moi, j'ai commencé il y a sept ans avec une ruche à cadres ; aujourd'hui j'ai trente ruches à hausses ou greniers, fortes, populeuses et prospères, qui représentent plus de soixante ruches en paille. Je n'ai pas eu de pertes et j'ai toujours récolté du miel. Si mes abeilles prospèrent pendant que celles de mes voisins dégèrent, c'est grâce aux soins que je leur donne, d'après les conseils de la *Revue*.

Que ceux qui désirent récolter
Ne craignent de trop bien soigner.

La Grande-Verrière (Saône et Loire), 15 mai.

Votre tout dévoué et reconnaissant,

MONCHARMONT-LAUNOIS.

P.-S. — Je vous serai reconnaissant de bien vouloir publier ces quelques lignes dans la *Revue* de mai.

INSOMNIE GUÉRIE PAR LE MIEL

Cher monsieur,

Permettez-moi de venir, par ces quelques lignes, vous confirmer notre conversation du 24 avril au sujet des propriétés du miel pur.

Comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je souffre énormément des nerfs et, par ce fait, d'insomnie, suite de maladies contractées dans les Indes néerlandaises. J'y ai été officier d'artillerie et je suis maintenant en retraite en Suisse, pour cause de santé, depuis 1885.

D'après l'avis des docteurs, je ne prends plus aucun remède. J'ai été très heureux de découvrir dans le miel des propriétés calmantes et même soporifiques. Il est préférable de le prendre au coucher, dans de l'eau chaude ; cependant il est très calmant simplement pris pur et, grâce au miel, je passe les nuits bien plus calmement que dans le temps.

Recevez, cher monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Prilly s/Lausanne, 29 avril.

J.-W. DE GROOT
Officier néerlandais retraité

NOUVELLES DES RUCHERS ET OBSERVATIONS DIVERSES

A. Lavigné, (Dordogne), 29 mars. — Je ne m'occupe d'apiculture que depuis bientôt trois ans. Grâce à l'enseignement de votre pratique et excellent livre la *Conduite*, dont j'ai fait quelque temps mon bréviaire, je n'ai pas éprouvé un seul échec.

Mon rucher se compose de 21 colonies en très bon état, logées dans sept modèles de ruches qui me donnent tous des résultats satisfaisants. Je me propose cependant de ne plus faire construire pour ce printemps que des Dadant-Blatt, des Layens, des Voirnot et aussi des Dadant carrées de 0 m. 49 intérieurement.

Toutes mes ruchées, sauf deux essaims que j'ai demandés à M. Guilloton et trois que j'ai recueillis, proviennent de vieilles ruches que j'ai achetées et transvasées moi-même.

J'ai dit que mes ruches sont en bon état, mais ce n'est que l'activité qui y règne qui me le fait dire, car je ne les ai point encore visitées.

De ma récolte je ne vous dirai rien de précis. Toutes mes ruchées prêtes pour la récolte ont rempli deux fois les hausses dans le courant de juin; les autres mois du printemps n'avaient rien fourni du tout.

L'apiculture rationnelle est ici complètement inconnue. Aussi mon entreprise a-t-elle fait débiter un grand nombre de sottises, car les préjugés sur les abeilles sont nombreux et bien grands. Mais la réussite absolue de toutes mes expériences, dont j'annonçais à l'avance les résultats attendus, a réduit au silence les sorciers et tous les prophètes de malheur, de sorte que les moqueurs se trouvent les plus moqués.

Mes produits ont obtenu à l'Exposition nationale de Bergerac une médaille d'or (septembre 1894), et mon enseignement une médaille de bronze de la Société centrale d'Apiculture, à Paris (septembre 94).

Batiste, curé doyen (Gers), 26 avril. — Votre *Conduite du Rucher* m'a fait devenir, non pas un apiculteur, mais au moins un grand amateur d'abeilles; je ne connais pas de distraction plus attrayante. Je n'ai pas d'ailleurs trop à me plaindre de mon premier essai; mes quatre ruches que j'ai depuis deux ans m'ont donné en juillet dernier 82 kilos, sans compter de larges, larges provisions que j'ai laissées pour l'hiver. Je ne demande que des distractions à mes abeilles, je ne regrette pas du tout ce qu'elles mangent; je veux qu'elles soient bien *grasses*.

Reboul (Landes), 26 avril. — Ici, l'apiculture est encore dans l'enfance. Les ruches ont la forme conique; leur capacité est d'une quarantaine de litres; elles sont en osier et enduites intérieurement et extérieurement de bouse de vache; un petit croisillon, pour soutenir les gâteaux, se trouve à la partie supérieure. On pose les ruches directement sur le sol, dans les *pignadars* (forêts de pins) et on couvre chacune d'elles d'un surtout ou capuchon en paille. Le trou-de-vol a des dimensions généralement exagérées; j'en ai même vu plusieurs dans lesquels le poing passerait aisément.

Peu d'apiculteurs — à l'exception de M. Biron de Lit, apiculteur distingué, et de quelques autres — emploient les méthodes modernes. Le goût ou plutôt la passion de l'apiculture fait absolument défaut. Cela tient, je pense, un peu à la routine et beaucoup au bas prix du miel. On le vend, au détail, 42 à 44 sous la *chopine*, soit de 90 cent. à 1 franc le kilo. Ce miel est jaunâtre et assez parfumé; il est récolté sur les ajones épineux (très nombreux dans le pays), les bruyères et autres arbustes ou plantes qui croissent dans les landes et dans les *pignadars*.

On l'extrait des ruches en mars et on le vend principalement pendant le carême; sa granulation est assez jolie.

Certains croient que les abeilles récoltent du miel balsamique sur les pins maritimes dont le pays est presque entièrement planté; il n'en est rien, le pin ne leur fournit guère que du pollen dont elles n'ont pas l'air d'être friandes.

U. Gubler, Belmont (Neuchâtel), 30 avril. — Nos ruches se portent bien; le 24 de ce mois celle qui est sur balance a eu une augmentation nette de 4400 grammes; depuis lors la récolte a à peu près cessé.

Gaymy (Allier), 43 mai. — Il y a trois semaines, le temps étant favorable, mes ruches avaient récolté plus que les autres années; de longs jours froids étant survenus, elles n'ont presque plus de miel.

V. Dallinge, Saubraz (Vaud), 49 mai. — L'hivernage a été bon chez nous. Les colonies sont passablement avancées pour la saison, mais les provisions diminuent fort, la récolte des cerisiers ayant complètement manqué à cause du mauvais temps.

On **demande à acheter** le n° 5 (mai) 1879 du *Bulletin de la Suisse Romande*.

Bureaux de la *Revue Internationale*.

Abeilles Italiennes

BIAGGI, Antonio fils, apiculteur et propriétaire, Bellinzona-Pedevilla (Tessin)

Voir le prix-courant au numéro 3, supplément

Grand Etablissement d'Apiculture

pour l'élevage par sélection et l'exportation des abeilles du Jura suisse et abeilles italiennes acclimatées race pure. Fabrication de rayons gaufrés en cire d'abeilles pure d'une bonté éprouvée.

J. HUBELI, AARBOURG (Canton d'Argovie)

Prix-Courant de l'année 1892

Epoque	Une mère fécondée	Essaim de $\frac{1}{4}$ kilogr.	Essaim de 1 kilogr.
16-31 mai	fr. 7.50	fr. 14.—	fr. 20.50
1-15 juin	» 7.50	» 13.—	» 19.—
16-30 juin	» 7.—	» 12.—	» 17.50
1-15 juillet	» 6.50	» 11.—	» 16.—
16-31 juillet	» 6.—	» 10.—	» 14.50
1-15 août	» 5.50	» 9.50	» 13.50
16-31 août	» 5.—	» 9.—	» 12.50

Rayons gaufrés, connus par leur belle impression, en cire d'abeilles pure, pour nid à couvain et magasin à miel, le kilogr. fr. 5.—

Il est fait des prix réduits aux Sociétés d'apiculture pour la vente en gros. — Frais de transport à la charge du destinataire. — Une mère morte en voyage et renvoyée de suite est remplacée sans délai par une autre gratis. — Payement contre remboursement. — Indiquer avec précision l'adresse de la gare d'arrivée.

Ami GROSJEAN, à St-Oyens, près Gimel (Vaud)

FABRICANT

de bonnes Ruches Dadant Modifiées et autres modèles

Envois soignés aux prix les plus modérés

Etablissement d'Apiculture du prof. Al. Chiappetti, à Jesi (Marches, Italie)

A vendre **Miel** extrait surfin, très blanc, du printemps, logé en vases de fer-blanc de 10 à 50 kil. environ.

La Fausse-Teigne

Description et moyens de s'en préserver, par A. de RAUSCHENFELS, rédacteur de l'*Apicoltore*, traduction de Ed. Bertrand. Brochure de 28 pages, avec figures. Prix franco : fr. 0.60. Rabais aux Sociétés.

Bureaux de la Revue Internationale.

LIBRAIRIE H. GEORG, A GENÈVE

Assortiment d'ouvrages courants sur l'apiculture

Se charge de procurer tous les livres anciens ou modernes, en français, allemand, anglais ou italien.

PENSION AUBERSON

à St-CERGUES sur Nyon (Suisse), 1050 mètres d'altitude

Pension et chambre depuis 6 francs par jour

Le propriétaire possède de grands ruchers dans le voisinage

Premier prix à l'exposition d'agriculture à Neuchâtel, 1887

Première et plus ancienne Maison d'Exportation en

ABEILLES ITALIENNES

Frères CIPPA, apiculteurs, à **Bellinzona** (Suisse italienne)

Cessionnaires de l'Etablissement d'apiculture de feu le professeur A. MONA

Epoque	Une mère fécondée	Essaim de 1/2 kilog.	Essaim de 1 kilog.
Avril. . . .	Fr. 8.—	Fr. —	Fr. —
1-15 mai . . .	» 7.50	» 15.—	» 22.—
16-31 » . . .	» 7.50	» 14.—	» 20.—
1-15 juin . . .	» 7.—	» 13.—	» 19.50
16-30 » . . .	» 6.50	» 12.—	» 17.—
1-15 juillet . .	» 6.—	» 11.—	» 16.50
16-31 » . . .	» 5.50	» 10.—	» 14.—
1-15 août. . .	» 5.—	» 9.50	» 13.50
16-31 » . . .	» 5.—	» 9.—	» 12.50
1-15 septembre	» 4.50	» 8.50	» 11.50
16-30 » . . .	» 4.—	» 8.—	» 10.50
Octobre . . .	» 4.—		

Frais de transport à la charge du destinataire. — Une mère morte en voyage et renvoyée de suite est remplacée sans délai par une autre gratis. — Paiement contre remboursement. — Indiquer avec précision l'adresse et la gare d'arrivée. — Elevage très soigné par sélection. — Une commande de 10 mères ou colonies à la fois jouit du 5 % d'escompte; une commission de 20 mères jouit du 10 %; de 50 mères du 15 % et de 100 mères ou colonies à la fois jouit du 20 % d'escompte. — Dès novembre jusqu'en mai, ruches naturelles (à rayons fixes), ayant une bonne population et des vivres pour quelques semaines, à 30 francs et au-dessus selon le poids. — Instruction gratis sur demande. — Nous avons été inscrits dans la *Feuille Officielle Fédérale* et aussi dans la *Feuille cantonale* sous la raison Frères Cippà, comme seuls successeurs de feu A. Mona. — Voir notre réclamation insérée dans la *Revue Internationale*, n° 8 de 1886.

ELEVAGE D'ABEILLES ITALIENNES

Maurice BELLLOT, apic., à Chaource, Aube, France

Plusieurs médailles. Abeille d'honneur. Objet d'art

	Avril 16-30	Mai		Juin		Juillet		Août	Sept.- Oct.
<i>Italiennes pures</i>		1er-15	16-31	1er-15	16-30	1er-15	16-31		
Mère fécondée, fr.	8.—	7.50	7.—	6.50	6.—	5.50	5.—	4.50	4.—
Essaim de 1 k. »	20.50	19.—	17.50	16.—	14.50	13.—	11.50	10.50	9.50
» de 1 k. 750 »	27.—	25.—	23.—	21.—	19.—	17.—	15.—	13.50	12.50

Les essaims sont envoyés franco d'emballage et de transport en toute la France. Pour la Suisse et la Belgique, il faut ajouter 50 c. pour les petits essaims et 80 c. pour les grands pour surplus de transport. — Je reprends les caisses à essaims à 1 fr. 25 les petites et à 2 fr. les grandes quand elles me sont retournées franco, en bon état et garnies de leurs rayons. Retour en colis postal de 60 c. d'une grande ou deux petites ensemble. Bien indiquer la gare d'arrivée pour les essaims. J'envoie les reines par la poste si on ajoute 30 c. par reine. En un colis postal je peux en envoyer 12 ou 15 ensemble. Fixer exactement le bureau de poste. — Toutes les reines sont jeunes et bien fécondes, beaucoup sont élevées en Italie, où j'ai un établissement d'élevage. Les abeilles communes et les croisements sont vendus à un prix moins élevé. D'octobre en mars j'expédie des ruchées entières; pour les Italiennes les prix sont variables de 20 à 28 fr., suivant poids et force de la population, emballage compris. Mes envois ont lieu contre mandat-poste. M. BELLLOT.